

**9**  
**JUIN**

**AESH**

# **en grève** **pour le statut**



**Les AESH ont des raisons d'être en colère : salaires très bas, temps incomplets imposés, exercice dans plusieurs établissements et toujours pas de statut de fonctionnaire ! Pour obtenir un statut et un meilleur salaire, SUD éducation appelle, aux côtés de SUD Rural Territoires et du Sundeep, avec une large intersyndicale, à la grève et à la mobilisation le 9 juin.**

## **Des prévisions ministérielles inadmissibles**

Le 20 mai, SUD éducation était reçue avec les autres organisations syndicales par la direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale. Cette dernière a présenté ses réflexions sur une éventuelle titularisation des AESH. Si nous nous félicitons que la question de la titularisation soit enfin sur la table, les prévisions ministérielles sont scandaleuses. Elles prouvent une nouvelle fois le mépris du Ministère à l'égard des AESH qui se mobilisent maintenant depuis plusieurs années pour obtenir un vrai statut et une meilleure rémunération.

En résumé, si la création d'un statut de catégorie B est bien envisagée, le temps plein à 24 heures hebdomadaires est écarté. Les 35 heures seront donc privilégiées en demandant aux AESH d'effectuer d'autres tâches que l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers. Nous revendiquons toujours un temps plein à hauteur de 24 heures et a insisté auprès du Ministère sur la prise en compte de la pénibilité du travail dans le calcul du temps de travail, comme pour les enseignant-es.

## La droite et le ministre bloquent la titularisation

Le mercredi 7 février, la gauche a défendu une proposition de loi visant la titularisation des personnels AESH, pour laquelle SUD éducation avait été auditionné en décembre dernier. La droite, majoritaire au Sénat et soutenue par le gouvernement, a voté contre la proposition de loi et a exprimé par la même occasion son mépris aux quelque 145 000 AESH employées par le Ministère de l'Éducation nationale.

Nous nous insurgons contre les propos tenus par les sénateur·rices de droite, invoquant "des rigidités supplémentaires qui bloqueront un système déjà bancal". La position du ministre de l'Éducation nationale, Edouard Geffray, qui explique que "la création d'un corps serait intenable par rapport au reste de la fonction publique" en raison du temps de travail incomplet des AESH, reste quant à elle inadmissible.

## Un métier essentiel qui doit être reconnu

Pourtant, les AESH sont essentielles pour le service public d'éducation. Le ministère qui se targue d'être précurseur d'une école inclusive exemplaire semble ignorer l'importance de l'accompagnement des élèves à besoin éducatif particulier. Or, notamment avec l'apparition des PIAL, puis des PAS, les AESH ont vu leurs conditions de travail se détériorer fortement : jusqu'à trois élèves à accompagner dans la même classe, exercice sur plusieurs établissements, mutations forcées ... Sans parler du nombre d'élèves toujours plus important à qui il manque un accompagnement au regard de leur notification.

## Nous revendiquons pour les AESH

la titularisation des AESH dans un corps de fonctionnaire, sans conditions de concours pour les personnels déjà en poste

l'augmentation des salaires et la création d'une grille de rémunération prenant en compte l'ancienneté des agent-es



# Toutes et tous en grève le 9 juin !

## Pas d'économies sur les AESH ! Pas d'économies sur nos vies !